



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 17 JANVIER 2022

N°2022-04

L'an deux mille vingt-deux et le lundi 17 janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 11/01/2022

Date d’Affichage : 11/01/2022

PRESENTS : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BRISSAUD, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Géry WIBAUX.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Yoane MARTINIERE donne son pouvoir à M. Tony GRENET

SECRÉTAIRE : Christelle BEGEAULT

Nombre de membres afférents au CM : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14 + 1 pouvoir

Objet de la délibération : Choix de l’Imprimeur pour l’Edition du Bulletin Municipal 2022 n°46 et des tarifs des Encarts Publicitaires.

Monsieur le Maire explique que la commune a fait plusieurs demandes de devis pour la publication du bulletin municipal pour l’année 2022.

- Imprimerie IST des Ormes : 1 419 €
- Imprimerie Mégatop : 2 609,20€
- Imprimerie 3D : 1 815 €

Au vu du montant des devis, pour une prestation identique, il propose de retenir le devis de l’imprimerie IST des Ormes.

Monsieur le Maire propose également de conserver le tarif des annonceurs comme suit :

- Format 1/8 de page (4x9) : 60 €
- Format 1/4 de page (9x13) : 100 €
- Format 1/2 de page (13x19) : 140 €
- Dernière page extérieure : 300 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l’unanimité des présents et représenté :

- **CONFIE** la rédaction et l’impression du bulletin municipal à l’imprimerie IST des Ormes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bon de commande une fois la maquette validée.
- **DÉCIDE** de maintenir les tarifs ci-dessus.

Au Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 17 janvier 2022



Maire, Géry WIBAUX

Géry Wibaux

AR PREFECTURE

086-218601862-20220117-D2022_04-DE
Regu le 18/01/2022